

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur le 25 novembre 2025.

Comme notifié dans le dossier d'inscription, il est nécessaire que vous acceptiez ce règlement après lecture.

Je soussigné(e), représentant légal
du(des enfant(s) : :

Accepte le règlement intérieur du Syndicat Scolaire de la Petite Doller

Sans l'acceptation du règlement, votre/vos enfant(s) ne pourront plus être accueillis dans nos services.

AUTORISATION DE CONSULTATION DOSSIER CDAP

Du fait d'une tarification fixée en fonction du quotient familial, et par convention prise avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, afin de simplifier vos démarches, nous avons la possibilité de consulter votre quotient familial à l'aide de l'outil CDAP.

Cette consultation est soumise à l'accord préalable des parents allocataires et ne sera effectuée que par les agents habilités par la CAF, tenus au secret professionnel.

Je soussigné(e),

Numéro d'allocataire CAF :

Autorise

N'autorise pas

Le Syndicat Scolaire à consulter le fichier CDAP afin de connaître mon quotient familial.

Sans l'autorisation de consultation, le tarif plein sera automatiquement appliqué.

Fait le :

Signature du responsable légal

A :

Précédée de la mention « lu et approuvé »